

Les huguenots face à la mort à la fin du 17^e siècle

KRUMENACKER Yves

Université Jean Moulin Lyon 3

Equipe RESEA UMR 5190 LARHRA

Jean Migault fait partie de ces innombrables protestants qui, dans les années 1680, ont dû souffrir les exactions des dragons venus lui extorquer une abjuration. Après avoir cédé à la force, il a pu s'enfuir en Hollande d'où, par chance pour les historiens, il a fait le récit de ses tribulations afin d'instruire ses enfants et de les conforter dans leur foi réformée¹. Or la mort traverse plusieurs fois ce texte, notamment de deux manières très différentes : mort de la femme de Jean Migault, après un accouchement ; mort d'un petit enfant, malade, au cours de la dragonnade de 1681. Ces deux événements tragiques seront l'occasion, pour nous, de nous interroger sur la manière de vivre la mort, en milieu huguenot, vers la fin du XVII^e siècle.

Un rituel de la mort ? Elisabeth Fourestier

Elisabeth Fourestier a épousé Jean Migault le 14 janvier 1663 dans la paroisse de Fressines, en Poitou. Issue d'un milieu d'artisans ruraux (son père est marchand-maréchal), elle se marie avec un régent d'école également lecteur dans son église, comme son père, décédé l'année d'avant. Elle a dix-neuf ans, lui en a dix-huit. Le couple est très fécond, grâce à cet âge précoce au mariage et à la mise en nourrice systématique des enfants : quatorze naissances en vingt

¹ *Journal de Jean Migault ou malheurs d'une famille protestante du Poitou victime de la révocation de l'édit de Nantes (1682-1689)*, édité et présenté par Y. Krumenacker, Paris, Editions de Paris, 1995.

ans, dont seuls quatre mourront prématurément (deux à quelques mois, deux autres à huit et onze ans).

C'est la naissance d'un enfant qui, comme souvent à cette époque, est l'occasion de la mort de sa mère :

Ce fut le 28 et dernier jour de février, un dimanche à midi, de l'an 1683, qu'elle rendit son âme à Dieu. Elle avait mis au monde le petit Olivier le 21 du même mois, qui était le dimanche précédent. Elle s'accoucha et se délivra fort heureusement, mais, vingt et quatre heures après, elle fut saisie d'une violente fièvre qui ne l'abandonna qu'avec la vie².

Dans sa première rédaction, le « Journal » de Jean Migault, destiné à chacun de ses enfants (ce qui explique qu'il en existe plusieurs exemplaires légèrement différents, comme nous le verrons plus loin), doit servir à rappeler la mémoire d'Elisabeth. Il nous livre, par conséquent, un récit relativement détaillé de son agonie et de sa mort.

La mort est un don de Dieu : Elisabeth Fourestier « avait eu beaucoup de peine pendant ses dernières années, mais Dieu voulut l'en délivrer et la retirer à lui. »³ Elle a vécu en effet depuis 1680 la perte par son mari de l'office de notaire du seigneur du lieu, les brutalités des dragons et le pillage de la maison, la mort de son enfant René, la fin du culte à Mougou, où s'était installé le couple, le déménagement forcé, enfin, à Mauzé, en Saintonge. Mourir peut donc apparaître comme une délivrance et, dans le souvenir de son mari, elle ne manifeste jamais le moindre désespoir, souriant même d'avoir, en dormant, chanté un psaume, et espérant fermement en la miséricorde de Dieu⁴. En cela, elle se conforme parfaitement aux enseignements des pasteurs. Pour ceux-ci, la mort ne doit pas être effrayante pour les croyants qui savent qu'elle ouvre sur la vie éternelle ; elle doit au contraire susciter la joie car, dès le décès, l'âme

² *Journal*, p. 49.

³ *Ibid.*, p. 48-49.

⁴ *Ibid.*, p. 50 et 49.

s'échappe du corps qui l'emprisonne pour se trouver en présence de Dieu⁵. Dans les « arts de mourir » réformés, la mort est également vue comme une délivrance des misères de ce monde, mais aussi comme un châtement de Dieu pour les péchés, même si le croyant est sûr du pardon divin⁶.

Elisabeth Fourestier sait très tôt qu'elle va mourir et c'est elle qui en informe son mari : « Le second jour de sa fièvre, me tenant une de mes mains dans la sienne et me la serrant, je lui demandai si elle me voulait dire quelque chose. Elle me répondit : 'Je me meurs, mon cher ami, ayez soin de nos enfants' » ; une connaissance de sa mort future et un côté émotionnel (les époux se donnant la main) qui n'ont rien d'original, en ce temps qui est encore celui de « la mort de soi »⁷. Mais, celle-ci étant désormais connue et acceptée, il faut la préparer, la mettre en scène dans un cérémonial qui, s'il n'a rien du grand modèle classique qu'on trouve dans la littérature catholique, n'en est pas moins présent.

Le premier geste effectué est, dans les récits de morts édifiantes protestantes, d'appeler auprès de soi ses enfants pour demander sur eux la bénédiction de Dieu⁸. Elisabeth Fourestier ne s'y conforme pas exactement, puisqu'elle ne fait venir que son dernier-né, Olivier : « elle le prit et le regarda un peu, et puis dit : 'Dieu te veuille bénir, mon petit enfant', et me [à son mari] le redonna incontinent »⁹. Pour elle, c'est une manière de donner entièrement la vie à ce nourrisson qui n'est peut-être encore pas baptisé. En revanche, il n'est

⁵ Fr. Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes. La prédication réformée au XVII^e siècle en France*, Genève, Labor et Fides, 1994, ch. 10.

⁶ M. Carbonnier-Burkard, « Les manuels réformés de préparation à la mort », *Revue de l'Histoire des religions*, 2000, p. 377-379.

⁷ Ph. Ariès, *Essais sur l'histoire de la mort en Occident du Moyen Age à nos jours*, Paris, Seuil, 1975.

⁸ M. Carbonnier-Burkard, « L'art de mourir réformé. Les récits de « dernières heures », aux XVII^e et XVIII^e siècles », in *Homo Religiosus. Autour de Jean Delumeau*, Paris, Fayard, 1997, p. 103. Sur le genre des « dernières heures » voir aussi, du même auteur, « Le récit des 'dernières heures' d'un théologien protestant au XVII^e siècle », *Etudes théologiques et religieuses*, 1996, p. 347-359.

⁹ *Journal*, p. 49.

pas question, dans le récit, des autres enfants, alors qu'ils vivent tous avec leurs parents. Il semble improbable qu'ils n'aient pas vu leur mère pendant son agonie : à Issoudun, en 1684, les enfants du pasteur Prioleau sont au chevet de leur père¹⁰ ; il en est de même à Lyon, en 1683, chez Paul Maillard¹¹. Il est cependant troublant de voir la volonté de Jean Migault de leur décrire la maladie de sa femme dans son journal, comme s'ils n'en connaissaient pas les détails. Peut-être veut-il en marquer plus fortement le souvenir.

Le pasteur, les voisins, sont aussi des visiteurs habituels d'après les récits de morts édifiantes. Ils sont également auprès d'Elisabeth Fourestier en la personne de représentants d'une des plus grandes familles du lieu : Louis de La Forest, pasteur de Mauzé, et ses deux sœurs, mesdemoiselles de Puycouvert et de La Vergnais, parents de la duchesse de Zell, Eléonore d'Olbreuse ; ils sont très souvent présents, jusqu'à son décès. Il n'est pas fait mention de diacres ni d'autres visiteurs, alors que Jean Migault est un personnage important dans l'église locale et que la famille est aimée « de tout ce qu'il y avait d'honnêtes gens dans cette petite ville »¹². Sans doute ne mentionne-t-il pas tous ceux qui se sont rendus au chevet de sa femme, mais seulement les personnes qui joueront un rôle important dans la suite du récit familial¹³ ; c'est aussi un moyen de montrer la qualité de ses relations sociales. Mais, par opposition au rôle du prêtre lors d'une mort catholique, le pasteur semble ne pas jouer un rôle important, se contentant d'assister la malade, rôle traditionnel attesté dès les débuts de la Réforme¹⁴.

10 D. Boisson, *Les Protestants de l'ancien colloque du Berry de la révocation de l'Edit de Nantes à la fin de l'Ancien Régime (1679-1789)*, Paris, H. Champion, 2000, p. 483.

11 Tr. Boffard, *La Condition juridique des protestants de Lyon de l'édit de Nantes à sa révocation*, thèse de doctorat en droit, Université Lyon 3, 1997, p. 478-479.

12 *Journal*, p. 48.

13 Le pasteur de La Forest partira en exil avec une de ses sœurs et un des fils Migault, Gabriel ; par ailleurs la famille d'Olbreuse jouera un grand rôle dans la fuite de Jean Migault et de plusieurs de ses enfants vers les Provinces-Unies puis l'Allemagne et dans leur accueil au Refuge.

14 « Diaire de Jacques Merlin ou Recueil des choses [les] plus mémorables qui se sont passées en ceste ville [La Rochelle] de 1589 à 1620 », in Pascal Rambeaud, *De La Rochelle vers*

Pour les réformés de l'époque moderne, comme d'ailleurs pour les catholiques, la préparation de la mort se fait bien plus pendant la vie qu'au moment de l'agonie. C'est évidemment le cas dans la famille Migault. Elisabeth, pendant ses heures de loisir, lisait les *Consolations de l'âme fidèle contre les frayeurs de la mort* de Charles Drelincourt, *best-seller* des « arts de mourir » réformés avec vingt éditions au XVII^e siècle (la première en 1651) et encore dix-huit au XVIII^e. On le trouve facilement en Poitou : le fonds de la librairie Philippe Bureau, à Niort, en possède cinquante exemplaires en 1685¹⁵. Il fait partie des lectures recommandées par les pasteurs¹⁶. Elisabeth a pu y apprendre que seul Jésus-Christ nous rachète de la mort ; elle y a trouvé six remèdes contre les frayeurs de la mort, consistant à y penser souvent, à considérer qu'elle vient de Dieu, à se détacher du monde, à se reposer sur la Providence de Dieu, ce qui semble bien être son cas. Les « consolations » lui rappellent qu'il faut espérer en la miséricorde divine, pour être uni à Jésus-Christ et être délivré du péché. C'est bien ce message que l'on trouve dans le récit de sa mort fait par son mari. La plupart des chapitres du livre de Drelincourt se terminent par des prières en rapport avec le thème traité. Ainsi, au chapitre 13, on peut relever une « prière & méditation pour le malade qui est travaillé de grièves douleurs », qui a pu revenir en mémoire à Elisabeth, à moins qu'on ne la lui ait relue, où le malade attribue son mal à ses péchés, mais considère qu'il n'est rien face à Dieu, qu'il n'est pas digne de sa colère ; qu'il est son enfant, racheté par le sang de son fils ; il demande que ses peines soient allégées, ou au moins qu'il puisse les supporter - mais qu'elles ne sont rien en comparaison des péchés, et de la gloire qui doit être révélée à ceux qui adorent Dieu. Il demande à Dieu qu'il lui envoie un de ses anges ou qu'il lui fasse voir les lumières de sa grâce, qu'il le console.

l'Aunis. L'histoire des réformés et de leurs Eglises dans une province française au XVI^e siècle, Paris, H. Champion, 2003, p. 460.

¹⁵ B.N.F., Fds fr 21618 : Fonds Delamare, Hérétiques, t. III, f^o 314-316 : inventaire de la librairie Bureau, 31 décembre 1685.

¹⁶ Fr. Chevalier, *Prêcher sous l'Edit de Nantes, op. cit.*, p. 161.

O Dieu vivant ! tu vois que je me meurs : mais donne moy de cette eau de vie qui fait vivre éternellement ceus qui en boivent. Mes amis compatissent à mes maus, & pleurent sur mes miseres, sans me pouvoir soulager : mais ton regard est la delivrance même.

Au même chapitre, la « prière & méditation pour le malade qui se dispose à la mort » est tout aussi intéressante. Le malade s'accuse de ses péchés et considère que Dieu le châtie non en juge mais en père ; après le châtement il jouira des plus douces consolations. Il demande la patience et que son âme ne soit plus rongée, mais remplie de paix, de joie et d'amour ; que la maladie serve à renoncer au monde et à soi-même afin que, s'il meurt, l'âme soit déjà détachée du corps¹⁷.

Cette vision finalement très apaisée de la mort n'est pas la seule. Elisabeth Fourestier prise en effet beaucoup un autre ouvrage, qui semble moins adapté à la situation, *L'Histoire des martyrs* de Jean Crespin. Ce livre, qui a nourri des générations de réformés, a eu une première édition en 1554 et, avec de nombreux compléments, connaît au moins quatorze éditions françaises jusqu'en 1619. La mention de ce livre renvoie au contexte des dragonnades. Elisabeth Fourestier, morte d'une fièvre puerpérale, n'est certes pas une martyre à proprement parler. Mais elle et sa famille ont vécu des persécutions pendant ces dernières années ; elle-même a été torturée par les dragons en 1681 et n'a pas abjuré sa foi. D'une certaine manière, elle peut donc être assimilée à ces témoins de la foi qui sont restés fidèles au Seigneur malgré tout ce qu'on leur a fait subir. Sa mort, somme toute assez banale, est pourtant le couronnement d'une vie héroïque. La mention du livre, dans le journal de Migault, est en tout cas significative de ce rapprochement fait par les huguenots des années 1680 avec le temps des fers et des feux du XVI^e siècle.

¹⁷ Ch. Drelincourt, *Les Consolations de l'âme fidèle, devant les frayeurs de la mort*, édition consultée : A Paris, chez Louis Vendosme, 1662 (10^e édition).

Mais le livre le plus apprécié d'Elisabeth Fourestier est les Psaumes, qu'elle connaît évidemment par cœur, au point de les chanter tout endormie. Jean Migault raconte qu'au cours de sa maladie, fiévreuse, profondément assoupie, Elisabeth chante quelques versets d'un psaume. Lequel ? Dans le journal envoyé à sa fille Marie, il mentionne le psaume 47 ; mais, dans celui qui était destiné à son fils Olivier, c'est le psaume 97¹⁸. Dans le premier cas, il s'agit des versets suivants : « C'est le Dieu très haut / Que craindre il nous faut / Le grand Roi qui fait / Sentir... » ; Elisabeth s'arrête là, mais la fin est la suivante :

en effet / Sa force au travers / De tout l'univers. / Sous notre pouvoir / Il nous fera voir / Les peuples battus. / Peuples abattus / Et humiliés / Mettra sous nos pieds.

Dans le second cas, les versets sont les suivants :

Epaisse obscurité / Cache sa Majesté / Justice et Jugement / Sont le sûr fondement / De son trône...

et la suite :

arrêté / Grands feux étincelants / Devant lui sont brûlants / Pour ses haineux éprendre / Et les réduire en cendres

Plus loin, ce psaume proclame :

Soient confus et défaits / Tous ces Dieux contrefaits / Et toutes ces gens folles / Qui servent leurs idoles.

La mémoire de Jean Migault lui fait défaut, mais peu importe, car les deux psaumes ont des points communs. Il s'agit toujours de proclamer la grandeur de Dieu et la certitude qu'il vaincra ses ennemis ce qui, dans le contexte particulier de la persécution anti-protestante, prend un relief particulier et est à rapprocher de l'intérêt pour l'*Histoire des Martyrs*. Ceci est d'autant plus intéressant que les psaumes 47 et 97 ne semblent pas être les plus courants dans les récits des

¹⁸ *Journal*, p. 50 et 123. La version est celle de Marot et Bèze.

dernières heures¹⁹. A l'heure de sa mort, Elisabeth Fourestier est sûre d'être parmi les élus.

Ensevelir honnêtement les corps : René Migault

Parmi les malheurs qui ont accablé les dernières années d'Elisabeth Fourestier, il y a la mort de son fils René, à trois mois, en pleine dragonnade, le 31 août 1681. L'enfant est alors chez sa nourrice, très malade. Sa mère ne peut le voir que très brièvement, car elle cherche à échapper aux dragons qui ont investi sa maison. Sentant sans doute sa fin proche, elle le baise et le recommande à Dieu²⁰. Peu après arrive Jean Migault, qui fait de même. René meurt quelques heures plus tard²¹.

Suit une scène étonnante : « ce malheureux prêtre [le curé de Thorigné], poussant sa rage contre moi jusques au bout, ayant appris la mort de cette petite créature, voulut obliger le mari de cette nourrice de jeter aux chiens ce petit corps mort. Mais cet homme, quoique papiste, autant chrétien que le prêtre était barbare, n'en voulut rien faire, mais porta cet innocent cadavre chez ledit sieur Champion [le pasteur], lequel eut la bonté de le faire enterrer au soir dans les sépultures de ceux de notre religion. »²² Au-delà du double constat, facile à faire, d'une haine cléricale et d'une solidarité interconfessionnelle, ce récit renvoie à des représentations plus profondes de l'inhumation des réformés²³.

¹⁹ M. Carbonnier-Burkard, « L'art de mourir réformé... », art. cit., p. 104-105.

²⁰ *Ibid.*, p. 41 et 121-122.

²¹ *Ibid.*, p. 42.

²² *Ibid.*, p. 42.

²³ B. Roussel, « 'Ensevelir honnêtement les corps' : Funeral corteges and huguenot culture », R. Mentzer et A. Spicer (éd.), *Society and Culture in the Huguenot World, c. 1559-1685*, Cambridge, Cambridge University Press, 2001, p. 193-208, et K. P. Luria, « Separated by Death ? Burials, Cemeteries, and Confessional Boundaries in Seventeenth-Century France », *French Historical Studies*, 2001, p. 185-222 ; texte repris dans id., *Sacred Boundaries. Religious Coexistence and Conflict in Early-Modern France*, Washington, The Catholic University of America Press, 2005, p.103-142.

La réaction du curé renvoie en effet à un fantasme ancien chez les catholiques. Notons, parmi bien d'autres, l'opinion de Nostradamus qui pense que les protestants ont changé, « estimants avec bonne raison que le coffre mortel, qui avoit gardé une chose immortelle, une si chère et précieuse relique que l'ame, petit rayon de l'éternelle lumière, ne devoit estre profané, ny traité à l'esgal de la charoigne des bestes [...] : à ce que leur corps privé de vie fussent non avec les os de leurs ancêtres, dont ils se sont séparés : mais autrement différents de ceux des bestes. »²⁴ Pour lui, les premiers réformés ne prenaient absolument aucun soin de leurs morts. Cela s'explique sans doute par l'extrême simplicité des funérailles huguenotes, simplicité remontant à l'inhumation de Calvin lui-même, réclamée également par Pierre Viret²⁵, par les diverses Disciplines comme par les synodes²⁶. On comprend mieux ainsi l'acharnement de foules catholiques traitant les restes des huguenots comme des cadavres d'animaux, les brûlant, les traînant dans les rues comme des bêtes²⁷. Horrifiés par l'apparent refus d'une certaine sacralité des corps, les catholiques révèlent aux protestants, par ces gestes, qu'ils ne sont que des animaux. Le curé de Thorigné ne fait pas autre chose.

Mais cette représentation des inhumations réformées n'est pas la seule. En effet, toutes les études sur le sujet témoignent d'une résistance des protestants à

²⁴ *Histoire et chronique de Provence*, Lyon, 1604, p. 1087, citée par C. Borello, *Les Protestants de Provence au XVII^e siècle*, Paris, H. Champion, 2004, p. 133.

²⁵ M. Engammare, « L'inhumation de Calvin et des pasteurs genevois de 1540 à 1620. Un dépouillement très prophétique et une pompe funèbre protestante qui se met en place », Jean Balsamo (éd.), *Les Funérailles à la Renaissance*, Genève, Droz, 2002, p. 271-293.

²⁶ I. D'Huisseau, *Discipline des Eglises réformées de France ou l'ordre par lequel elles sont conduites & gouvernées*, A Genève, chez René Jean et Jean Lesnier, 1666 (dernière édition), ch. 10, canon 5 et les disciplines citées par B. Roussel dans l'article cité note 23 ; Aymon, *Tous les Synodes nationaux des Eglises réformées de France*, La Haye, chez Charles Delo, 1710 : voir les synodes d'Orléans (1562), Figeac (1579), Vitré (1583), Montauban (1594), Saumur (1596), Montpellier (1598), Gergeau (1601), Gap (1603), Castres (1626), Alençon (1637).

²⁷ B. Roussel, « Ensevelir honnestement... », art. cit., p. 200, et nombreux exemples dans D. Crouzet, *Les Guerriers de Dieu. La violence au temps des troubles de religion – vers 1525 – vers 1610*, Seyssel, Champ Vallon, 1990, t. 1, p. 268-269 ; notre interprétation n'est pas exclusive de celle de Crouzet.

une simplicité extrême : que ce soit les recommandations liturgiques de Jean A Lasco, plus respectueuses des traditions catholiques, le développement d'une certaine pompe funèbre à Genève au XVII^e siècle, les résistances françaises aux prescriptions synodales, les usages en Ecosse ou en Palatinat²⁸. Il semble y avoir un invariant anthropologique, le refus d'un désintérêt pour le corps mort et au contraire l'exigence d'un minimum de cérémonie pour rendre hommage au défunt. De ce point de vue, même si on est loin des pompes catholiques, les frontières restent poreuses. C'est notamment le cas en Poitou, où une ordonnance de 1633 accuse les protestants d'enterrer comme les catholiques, et où le consistoire de Melle censure en 1665 et 1673 ceux qui ont participé à des funérailles papistes²⁹. La réaction du mari catholique de la nourrice s'inscrit dans cette logique d'un commun respect apporté au mort. C'est ce qui permet au pasteur Champion d'enterrer le petit René dans le cimetière protestant de Mougou, situé devant le temple : un cimetière séparé donc de celui des catholiques, conformément à l'article 28 de l'Edit de Nantes, mais qui n'est pas toujours bien respecté en Poitou (plus de quatre-vingts cimetières sont communs aux catholiques et aux protestants, avec simplement un fossé ou un mur délimitant les parties respectives des deux communautés)³⁰. L'enterrement le soir est également conforme à la législation.

Les parents n'apprennent la mort du petit René que quatre jours plus tard. Rien ne dit qu'ils se soient rendus au cimetière, dans leur hâte à quitter Mougou. Ce désintérêt pour la visite des morts n'a rien d'étonnant. Il est vrai que tous les protestants n'ont pas abandonné la croyance en la proximité des esprits des âmes

²⁸ Exemples dans les articles cités plus haut de M. Engammare, K. L. Luria, B. Roussel, et dans P. de Félice, *Les Protestants d'autrefois. Vie intérieure des églises mœurs et usages*, Paris, Fischbacher, 1897, t. 1.

²⁹ K. P. Luria, « Separated by Death ?... », art. cit. M. Vovelle, *La Mort et l'Occident*, Paris, Gallimard, 1983, p. 226-228, note également, derrière la divergence des discours, une convergence des pratiques.

³⁰ K. P. Luria, « Separated by Death ?... », art. cit.

des ancêtres : on a pu le montrer en Poitou³¹, de même qu'en Cévennes, de nombreux récits montrent que les morts peuvent se manifester³². Mais il s'agit de croyances hétérodoxes et qui n'entraînent d'ailleurs pas de visites aux défunts. Ce phénomène d'abandon de toutes les pratiques de l'après-mort est commun à tout le monde protestant, comme l'indique M. Vovelle, en s'appuyant surtout sur des exemples germaniques³³.

Quel intérêt, en définitive, présente ce récit pour l'histoire de la mort ? Les études sur la mort protestante sont peu nombreuses et s'appuient surtout sur des textes normatifs. Notre texte n'est certes pas une description réaliste du décès d'Elisabeth Fourestier et de René Migault, mais le produit d'une écriture consciente, d'une mise en scène destinée à mettre l'accent sur la piété d'Elisabeth et les tourments subis par la famille. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'écrits privés, adressés par un père à ses enfants. Leur statut est donc bien différent des sources normatives et la comparaison ne peut qu'être instructive. Pour l'essentiel, les différences sont minimales, ce qui témoigne d'une bonne intégration du message réformé par ces protestants poitevins. Mais on décèle un aspect héroïque, trace des dragonnades, et signe que le vécu de la mort est soumis à la conjoncture ; on note également la persistance de représentations anciennes, coexistant tant bien que mal avec le quotidien de la cohabitation interconfessionnelle. L'approche anthropologique permet ainsi de nuancer et d'enrichir le tableau de la mort protestante.

³¹ *Ibid.*

³² P. Laurence, « Récit de la mort, récits des morts en Cévennes », dans R. Bertrand, A. Carol, J.-N. Pelen (dir.), *Les narrations de la mort*, Aix-en-Provence, Publications de l'Université de Provence, 2005, p.284-286.

³³ M. Vovelle, *La Mort et l'Occident*, Paris, Gallimard, 1983, p. 226-228.